



# **RÉUNIONS DE CONCERTATION TERRITORIALE**

**AVRIL 2021**

**SYNTHÈSE COMPLÈTE DES ÉCHANGES**

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### **5 ateliers thématiques :**

*Parentalité*

*Habitat Logement*

*Insertion sociale et professionnelle*

*Santé*

*Mobilités*

### **2 questions :**

*Quelles seraient les priorités pour votre territoire ?*

*Quelles seraient les perspectives au regard des caractéristiques de votre territoire ?*

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



## CIRCONSCRIPTION DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE LE MANS

1er et 14 avril 2021  
*Visioconférence*

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

#### EN DIRECTION DES FAMILLES

- **Accentuer la prévention** : à ce jour, « embolisée » par la protection. Nécessité d'accompagner avant l'information préoccupante et avant les stages obligatoires de parentalité. Constat d'interventions souvent trop tardives où les Travailleurs Médicosociaux (TMS) passent à côté de signaux d'alerte. Travailler à l'identification des familles à risque, ex. de l'accompagnement avant la naissance, repérage précoce. Valorisation d'actions ou dispositifs telles que « massage bébé » (par équipes EPSM à domicile ou par PMI), LAEP, des ateliers UDAF. Penser au public adolescent afin d'éviter des placements tardifs souvent inopérants. Penser à toutes les catégories sociales, y compris les familles les plus aisées. Besoin de lieux de type LAEP, moins stigmatisant pour les familles.
    - Développer l'accompagnement « faire avec », plus opérant et efficace (ex atelier « estime de soi »), notamment pour les personnes en situation de handicap, prioriser l'accompagnement de proximité,
    - L'ADAPEI étudie un projet d'« ateliers – café – discussion », favorisant la « pair-aidance » pour l'échange, la compréhension et l'apprentissage mutuel,
    - Des ateliers de parentalité en dehors du domicile, en groupe dans des locaux adaptés (ex des ateliers massage bébé qui fonctionne très bien),
    - Des actions à proposer aux parents sans leurs enfants (besoin de souffler), besoin de penser et d'organiser la prise en charge des enfants sur ces temps. (nécessite des moyens humains importants)
    - Des actions à mettre en place en direction des couples séparés qui n'arrivent plus à être parents ensemble,
    - Ouvrir un centre parental afin d'accueillir les couples avec enfants et non plus seulement les mères seules,
    - Augmenter le nombre de places en centre maternel, avec un encadrement « rapproché » pour les mères pas encore dans l'autonomie,
    - Développer l'accueil à la journée, notamment pour les parents déficients, ainsi que l'accompagnement à domicile intensif,
    - Décentraliser les actions de prévention, comme le café de la famille, dans les quartiers afin que les familles y viennent plus facilement, « aller vers »,
    - Création d'une « maison parentale ».
- Pour info et exemple** : partenariat CADA Montjoie et LAEP pour une action sur le thème de l'exil (les places familiales bousculées, l'éducation en France) avec mise en place d'outils spécifiques,
- Pour info** : l'association Montjoie réfléchit à la possibilité d'élargir les stages à responsabilité parentale ordonnés par la justice pour des demandes hors justice.

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

- **Comment favoriser l'engagement des familles** : ex des actions préparées en avance et des familles absentes le jour J. L'implication est compliquée (temporalité différente ?, sens de l'engagement ?, actions trop connotées « travail social » ?).
- **Rompre l'isolement** : c'est une demande des parents qui revient de + en + souvent, ainsi qu'avoir des échanges avec d'autres parents. L'effet des confinements à prendre en compte.
  - Une porte d'entrée : des questions très concrètes du quotidien.
  - Le café de la famille peut proposer des formules adaptées pour que des parents puissent livrer et échanger sur leurs problèmes du moment.
- **Travailler à l'interculturalité du fait de** : barrière de la langue (même si interprète), incompréhension des codes de prise en charge de l'enfant et de son éducation (maltraitance physique au regard de la loi française), épuisement des mères migrantes + grande précarité, difficulté à mobiliser les parents sur leur rôle. Des familles qui ne vont pas dans les structures proposées mais qui ont besoin de se retrouver entre compatriotes.
  - Des espaces spécifiques où des familles pourraient se retrouver et échanger mais attention à l'aspect « communautarisme » qui enferme aussi,
  - Des informations envers les parents de nationalités et/ou cultures différentes sur les violences à enfants (information sur lois et codes de prise en charge éducative),
  - Des lieux pour souffler, tout simplement.
- **Travailler à la parentalité des personnes porteuses de handicap** : comment éviter les placements.
  - La PMI accompagne déjà ce public spécifique,
  - Comment renforcer l'accompagnement par des actions simples, basiques, pour « apprendre, s'y prendre correctement » ?

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

• **Travailler les modes de garde du petit enfant** surtout pour les 0-3ans et pour les horaires atypiques (manque de place) car véritable frein à l'insertion (être vigilant sur les tarifs). A travailler sur le mode collectif qui est la demande des parents aujourd'hui. Penser des modes à garde à faire évoluer comme une alternative à certains placements comme réel soutien à la parentalité (solution alternative à la saturation des lieux de placement pour la petite enfance). Prendre en compte l'évolution du métier d'Assistante Maternelle.

• **Travailler à l'accompagnement des familles monoparentales ou recomposées** (90% des prises en charge PEAD Inalta sont des familles monoparentales et représentent la majorité du public des AS CAF), la question des enfants seuls au bas des tours sur le quartier ou derrière un écran. La question de leurs contraintes, de leur sentiment d'isolement, de leur fatigue liée à leur charge au quotidien, leur besoin de répit et d'accès facile à des modes de garde.

→ Penser la création de lieux ou espaces-ressource pour éviter l'épuisement et de plus amples difficultés pour l'enfant (agitation, troubles du comportement) et pour le parent dans sa prise en charge qui peuvent conduire au placement,

→ Proposer des horaires différents pour les actions et veiller à ce que les actions proposées aient une vraie plus-value pour ces familles monoparentales, une thématique qui a fonctionné : la parentalité positive, un partenariat qui a fonctionné : centre social + parents d'élèves pour des échanges inter sociaux et interculturels.

→ La place de la maison des ados dans cet accompagnement,

→ Proposer des modes de garde en accueils occasionnels.

**Info** : des aides financières CAF possibles pour la garde à domicile qui sécurise + certaines mères (si grossesse, pb de santé et pour démarches d'insertion à développer)

• **Travailler la question du lien et du délaissement** : plus prégnante sur Le Mans sans avoir d'explication à ce jour. Les difficultés dans le lien génèrent des troubles pour l'enfant, placé pendant des années sans lien ou relation parentale. Des **ruptures du lien à l'adolescence** (surtout mère fille) dans le cadre de l'**adoption** (prisme des IP).

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

- **Travailler sur les violences conjugales/violences intrafamiliales** : enfants témoins, répercussions sur le long terme, des enfants otages. Difficile période où la mère a quitté le domicile conjugal avec les enfants mais où le JAF n'a pas encore statué, des mères qui demandent à des travailleurs sociaux de faire tiers. Des ados accueillis en urgence du fait de la violence qu'ils exercent sur leurs parents ou sur des plus jeunes enfants, des retours empêchés du fait de cette violence. Des violences faites aux jeunes filles adolescentes.
  - Possibilité de se référer au texte de loi sur le retrait de l'autorité parentale en cas de violence conjugale et enfant témoin,
  - **Un outil** : la médiation familiale,
  - **Un outil** : les entretiens en « systémie », des TS des circonscriptions formés, outil de prévention extrêmement efficace à développer,
  - Les formations interprofessionnelles et interinstitutionnelles peuvent être une voie de détection des situations de violences/maltraitance

### **En direction des professionnels**

- **Une étude à mener pour comprendre l'évolution familiale** : des constats de demandes d'aides de plus en plus nombreuses sur la prise en charge d'un enfant/ado du fait de dégradation de situation sociale, relationnelle.
  - Une étude afin que l'accompagnement des TMS soit adapté aux besoins du public (savoir à qui on s'adresse).
- **Travailler les postures des TMS** : penser l'intervention des professionnels différemment, postures « en face à face » et/ou « basse ». Ne pas rendre les familles dépendantes des TMS mais qu'elles trouvent leur solution elles-mêmes. Se décaler et penser « pair-aidance ». Attention aux freins des familles si orientation vers AS ou centre social qui peuvent être connotés négativement. La question du « comment » les accompagner ?
  - Créer des formations communes.
- **Favoriser le « aller vers »** : aller vers les lieux où les familles se trouvent, ex des sorties d'école

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

- **S'appuyer sur le tissu partenarial** : d'abord se connaître et connaître les missions respectives de chacun, créer du lien, travailler en partenariat, se coordonner. L'interconnaissance favorise aussi les regards croisés pour mieux appréhender ces situations difficiles. (réf à la recherche action ODAS actuellement en cours : réseau, partenariat), soutien, échanges de pratiques avec un tiers. Appui sur les dispositifs existants, ex des LAEP et Réf au travail social en collectif, également). Connaissance des dispositifs afin d'orienter les familles :
  - Mise en lumière de l'existant pour une meilleure connaissance.
- **Renforcer le partenariat avec l'éducation nationale** : penser conjointement des actions en direction des enfants et des parents, ouvrir l'école (ex de thématiques sur les jeux vidéo, la place des écrans). Ex des infos faites en écoles maternelles et primaires sur les IP qui peuvent expliquer la baisse d'IP sur certains secteurs. Référence au label « cité éducative » de l'EN (présent à Allonnes, bientôt au Mans). Regret : le public GV ne pourra pas bénéficier de ce dispositif car très peu scolarisé en zone prioritaire.
  - Atteindre les familles (et aussi les plus aisées) par le biais des écoles, partenaires au moins pour un repérage (ex d'actions sur le territoire de La Flèche),
  - Des actions sur le passage du primaire au collège pour les enfants et les parents (changement de groupes d'appartenance),
  - Permettre aux enseignants d'avoir directement des infos sur la gestion des IP (CRIP) et non plus que les inspecteurs, et par territoire, → Un partenariat à développer avec les TMS des circonscriptions afin de travailler en amont des difficultés pour éviter le nombre important d'IP.**Info** : grâce à "Cité éducative" la ville d'Allonnes et le centre social mettent en place nombre de formations destinées à tout un ensemble de professionnels sur ce territoire, notamment une formation sur les troubles du comportement chez les enfants et ados en partenariat avec les IRTS des Hauts de France.
- **Un partenariat avec l'EPSM** à développer.  
**Info** : Dans le cadre de 2 projets EPSM PTSM/ AMI, des formations de l'EPSM en direction des assistants familiaux mis en place sur la santé mentale.
- **Le centre-ville** : dénué de **centre social**

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Habitat Logement:

#### Enjeu de l'interconnaissance ou de la connaissance partagée

- Avoir une **connaissance partagée des besoins et des partenariats** existants (à renforcer) et à construire à l'échelle départementale et à l'échelle de la circonscription
  - proposition d'une réflexion sur les besoins non couverts (ex poids important de maisons individuelles non adaptées aux besoins des personnes vieillissantes)
  - diagnostiquer les besoins en amont / nécessité de définition de la méthodologie et des pilotes
- **Mutualiser les expérimentations** (de l'information jusqu'à l'étude comparative) **sur les projets innovants** d'habitat, notamment d'habitat inclusif, car nombreux projets à géométrie variable avec des coûts différents selon le niveau de réponses aux besoins des publics eu égard à une structure traditionnelle
  - proposition de constituer **une plateforme** (lien avec COPIL organisé par bailleur social sur habitat inclusif PA/PH, SCIC proposée par ADAPEI) => à destination des acteurs professionnels / des associations d'usagers porteuses de projet
  - proposition de mise en œuvre d'**un guichet unique** à l'échelle départementale => à destination de tous les publics

#### Questionnement:

=> **Comment améliorer l'identification des besoins non formalisés pour les 5 ans ou 10 ans?**

ex: quelle est la capacité de Sarthe Autonomie à extraire des indicateurs de suivi (question des orientations)

Quels outils: trajectoire ou autres outils?

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Habitat Logement:

#### Enjeu de l'adaptation des réponses aux besoins

- Faire **le lien avec les politiques de l'habitat locales et départementales**: PLH / PDH, délégation de compétences des aides à la pierre
- **Agir sur les manques identifiés**:
  - indisponibilité des **petits logements** (t1-t2) = lien entre parc social et parc privé (logements de qualité) => pour tous les publics PA/PH/jeunes/personnes en post séparation (vues au SIAO)
  - **problématique financière d'accès** à certains types de logements (ex résidence services seniors)
  - **Problématique matérielle**:
    - de logements adaptés pour les PMR qui ne sont pas adaptables pour les personnes à handicap lourd
    - question de la domotique à prévoir en phase de construction
    - d'accès aux immeubles et abords (surcoût non pris en charge)

#### Enjeu de l'adaptation des réponses aux besoins

- **Repenser et diversifier les réponses** en termes d'offres (un **habitat adaptable et pas seulement adapté**):
  - pas une seule réponse pour un public défini (PA/PH/Jeunes) => **partir du besoin de la personne** et non de son handicap = > logique d'ouverture et d'innovation
  - **richesse de la mixité des publics et des tranches d'âge** => travailler sur des réponses mixtes, intergénérationnelles, individuelles et collectives (ex des résidences sociales / maisons relais déployées actuellement en territoire)
  - ⇒ **aller vers des plateformes d'accompagnement et de services** différentes des structures / temps de rencontre accompagnée => être plus souple / pas de silos / importance du lieu commun à côté du besoin d'autonomie
  - ⇒ **lever les freins de l'environnement** => accompagnement
- **Réfléchir en terme de parcours résidentiel / éviter les ruptures: adaptabilité – flexibilité** selon l'âge et l'évolution de difficultés des personnes dans une volonté de maintien dans « le logement »

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Habitat Logement:

#### Enjeu de l'accompagnement

- **Instituer une coordination** à différentes échelles:
    - **au niveau des acteurs** en sortant des logiques de silos pour optimiser l'action et les coûts induits (les économies réalisées pourraient être redéployées)  
Ex: recourir au droit commun lorsque possible
    - **au niveau des personnes / publics**: un accompagnement pluridisciplinaire (social, médico-social / lien avec le sanitaire) soutenu et pérenne (= clef de la réussite pour les situations complexes) et coordonné (coordination des intervenants)
      - ⇒ proposition de nouveaux métiers: référents (cf. lien à faire avec précédent SDU) /conseillers de parcours de la personne (lien avec le Département) => référence à la communauté 360
      - ⇒ lien avec d'autres formes de lien social (La Poste – évolution des missions des facteurs)
  - Sensibiliser, former les accompagnants pour sortir de l'isolement: reprendre / mutualiser les initiatives en cours de réflexion (ex ADAPEI)
- Spécificité de l'accueil familial***
- Redynamiser l'accueil en milieu urbain
    - Constat d'un presque désert en milieu urbain => **lutter contre l'éloignement induit**
    - nécessité de donner de la lisibilité
    - Besoin de « **promouvoir** » les métiers pour maintenir cette offre jugée intéressante
    - Réfléchir à la possibilité de confier l'accueil à des associations et donc à des accueillants salariés de ces associations => plutôt un partenariat avec les associations / soutien par des dispositifs existants => compléter l'offre / analyse de pratiques
    - => formation soutien à l'accompagnement

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



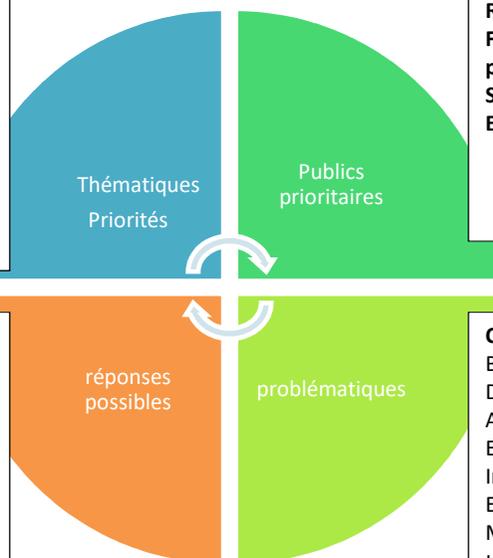
## Atelier Insertion Sociale et professionnelle:

Barrière de la langue  
Non validité des diplômes étrangers  
Les limites administratives des dispositifs  
Parentalité en lien ISP  
Savoirs être et postures de travail  
Accompagner sur les mobilités  
Illettrisme et illettrisme  
Manque de scolarité  
L'absence de qualification  
Sortie chantiers insertion  
Faciliter l'inclusion dans le milieu ordinaire

### LA COOPERATION

### Meilleure interconnaissance des compétences des partenaires afin de passer le relais lors du parcours

Accompagnement global en proximité spécifique, dans l'emploi  
Validation des acquis ou un transfert de compétences et sensibilisation des entreprises  
Travailler la mobilité, les savoirs-être, les postures et codes dans le travail  
Faciliter l'inclusion dans le milieu ordi, Décloisonner le milieu protégé  
Modes de garde adaptés au parcours insertion  
Développer le partenariat



QPV/ personnes étrangères/illettrées  
SRS (population migrante importante)  
Personnes isolées ou fragiles, GDV  
Jeunes GDV / Jeunes 8 à 20 ans et 16 à 26 ans en particulier les grands décrocheurs  
RSA, ASS,...DELD  
Familles monoparentales  
public étranger diplômé  
Salariés et entreprises  
ESAT/PH /Enfants des MECS

### Comment coordonner et à quel moment on intervient sur le parcours

Barrage de la langue/ la culture et le décodage du marché du travail  
Dématérialisation des démarches croissante  
Absence qualification ou diplôme ou de formation  
Entrer sur un premier emploi  
Intégrer l'inclusion sociale dans les codes des marchés publics  
Extraction du milieu médico-social pour aller vers milieu ordinaire  
Moments clés dans le parcours  
trouver un mode de garde rapidement et sur horaires atypiques (aide à domicile = coût important)-  
Les mobilités sont aussi psychiques : éducation, capacités, culture

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Santé:

#### **1. Accès aux soins dentaires**

- ✓ Prise en charge adaptée des publics fragiles
- ✓ Associer les différents acteurs au fonctionnement du projet du centre d'enseignement dentaire qui devrait ouvrir au Mans (site CHM) début 2022

#### **2. Accès aux soins en Santé Mentale**

- ✓ Offre insuffisante
- ✓ Rupture dans les accompagnements
- ✓ Suivi : pas le choix du praticien, liés au manque de praticiens mais aussi à la sectorisation
- ✓ Faire évoluer l'offre : accès à un espace d'écoute
- ✓ Pour les enfants : des situations bloquées du fait que des logiques s'opposent

#### **3. Conforter l'offre et la rendre plus visible et lisible**

- ✓ Pour les professionnels et les acteurs associatifs
- ✓ Pour les usagers et les aidants
- ✓ Accéder aux soins au bon moment : lorsque la personne est prête :
  - adapter la prise en charge à l'utilisateur et non l'utilisateur qui attend une prise en charge (accès CMP par exemple)
- ✓ S'appuyer sur l'organisation du guichet unique de Sarthe autonomie

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Santé:

#### **4. Développer des pratiques innovantes**

- ✓ Travailler sur la coordination entre les professionnels de santé pour un meilleur suivi du patient
- ✓ Répondre aux besoins de l'utilisateur en s'appuyant sur le médecin traitant avec une coordination autour du parcours de la personne

#### **5. Favoriser les espaces d'animation territoriale**

- ✓ Faciliter l'interconnaissance entre les acteurs territoriaux
- ✓ S'appuyer sur des dispositifs de coordination qui fonctionnent :
  - MAIA
  - Communauté 360 – personne en situation de handicap

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### **LES ACTIONS DU SCHÉMA PRÉCÉDENT À POURSUIVRE OU À CONSOLIDER:**

Intégrer la mobilité dans les évaluations sociales,

Dans les contrats d'engagements sociaux mais aussi plus largement dans tous les aspects du travail social

Cela inclut les capacités de mobilités sur tout le territoire des personnes

Problématiques de mobilité impactent les logements qui peuvent être proposés

Promouvoir des séances de sensibilisation à la prévention routière et d'information sur la mobilité auprès des jeunes, des personnes isolées et des personnes âgées,

Promouvoir les actions favorisant le déplacement des usagers.

#### **LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES POSSIBLES AU REGARD DES BESOINS:**

S'inspirer des études déjà réalisées car constats très intéressants (Gérontopôle Pays de la Loire, Diagnostic mobilité du Département, ...)

Améliorer le fonctionnement du réseau de la mobilité du département,

Développer une offre de mobilités adaptée aux différents publics,

Développer les transports solidaires et l'accompagnement à la mobilité solidaire,

Prendre en compte le développement durable dans les mobilités.

#### **Les priorités pour le territoire**

1. Communiquer sur l'offre existante

Faire connaître l'offre

Faire connaître et faire se connaître les acteurs qui agissent dans le champ de la mobilité

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### 2. Elargir et assouplir l'accès à la mobilité à tout public

Mise en place des sessions de formations / d'informations accessibles au plus grand nombre

Accompagner au besoin les personnes dans les réseaux de transports existants

Ouvrir les possibilités de financement de l'offre solidaire pour tout public

#### 3. Améliorer l'offre solidaire existante

Projet de garage solidaire car très complexe de réparer les véhicules pour les publics avec peu de moyens ce qui induit du public roulant sans permis sans assurance ou sans contrôle technique donc risque important

Achat / location de véhicules à tarifs sociaux (jeunes ASE par exemple)

#### 4. Influer sur l'amélioration des réseaux (Setram / train / pistes cyclables...)

Sécurité :

Des équipements (parkings à vélos contre les vols)

Des personnes en ville (pistes cyclables, nuit en particulier pour le public féminin...)

Améliorer la couverture

Des horaires des transports en commun (Nuit, Weekend, Matin et Soir, vacances scolaires)

De la desserte de certaines zones (panorama)

Des liaisons Le Mans / périphérie

Des dessertes avec Paris car c'est un enjeu fort pour l'emploi

Améliorer l'accès via les mobilités douces pour améliorer la sécurité et faciliter la pratique (coulées vertes, zones de transfert de périphérie à périphérie)

Revoir la tarification pour les personnes précaires (handicap, jeunes...) >> la gratuité est-elle possible ? (Exemple : Niort qui compense par un coût de parking important)

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



## Atelier Mobilités:

### **Les perspectives au regard des caractéristiques du territoire :**

#### 1. Communiquer sur l'offre existante

Communication à améliorer avec meilleure lisibilité des itinéraires doux  
Annuaire / cartographie des offres demandée

#### 2. Elargir et assouplir l'accès à la mobilité à tout public

Accompagnement humain à la mobilité des personnes

Assouplir/élargir la typologie des publics (et des financements)

Penser société inclusive en particulier sur les aspects techniques : problématique de l'accès pour les personnes handicapées (digicode, digitalisation...)

#### 3. Améliorer l'offre solidaire existante

Transport à la demande (Réso AP) : comment compenser le reste à charge pour des personnes précaires ?

Faciliter l'accès aux transports en commun pour les personnes vulnérables

Avoir une approche parcours pour les personnes dont la mobilité est cruciale

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### 4. Influer sur l'amélioration des réseaux

Faciliter les liaisons Le Mans et la périphérie

Développer le parc de Vélo Setram

Marquage des itinéraires doux

#### Perspectives au regard des caractéristiques du territoire pour les publics du Département

Action 1 : Outil vers les publics CD ?

Outils adaptés aux publics (guide de bonnes pratiques ?)

Action 2 : Coordination de l'offre

Accompagnement humain des gens (approche parcours – offre intégrée) / Y compris sur la question des financements / tarifs ?

Action 3 : L'offre solidaire

Transport à la demande (compensation du reste à charge pour des personnes précaires)

Garage solidaire

Action 4 : Remonter les propositions aux acteurs concernés

Faciliter les liaisons Le Mans et la périphérie

Développer le parc de Vélo Setram

Marquage des itinéraires doux

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



## CIRCONSCRIPTION DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE NORD SARTHE

1<sup>er</sup> et 14 avril 2021  
*Visioconférence*

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

#### EN DIRECTION DES FAMILLES

- **Modes de garde petite enfance** : manque de capacités d'accueil en collectif, de Lieux d'Accueil Enfants Parents (*LAEP itinérant souhaité par les partenaires au moment des projets médico-sociaux de territoire*), notamment pour les jeunes parents ou les familles monoparentales, qui peut être un frein au retour à l'emploi.
  - Créer des crèches, des multi accueils, garderies voire des structures mobiles, itinérantes pour soulager les parents, veiller aux horaires atypiques (attention cependant, une création pour horaires atypiques à CHEREAU et au final, pas de demande des familles)
  - Encourager comme certains maires la création de MAM et valoriser le métier d'assistant maternel (malgré une réglementation qui ne les encourage pas),  
**Info** LAEP existant à Sillé-le Guillaume,  
**Info** LAEP ST CALAIS propose atelier expérimental qui fonctionne bien (pouvant accueillir parents, grands-parents, assistants maternels, ...).
- **Aides à domicile** : manque de possibilité de prise en charge, un maillage pas assez régulier et pauvre.
- **La prévention** : manque de moyens humains, besoin de déployer les AED. Liste d'attente pour l'intervention d'un éducateur ou d'une AISF en prévention depuis peu de temps. Pas d'espace de rencontres pour les familles, ni de groupes de paroles possibles. Un frein pour les groupes de paroles : difficile à mettre en place du fait des problèmes de mobilité des familles et du manque de mode de garde.
  - Déployer des actions de prévention primaire comme les animations de salle d'attente de PMI par des auxiliaires de puériculture ou des professionnels du CMP,
  - Déployer des PEAD administratifs,
  - Déployer des PEAD pour les 0-3ans,
  - Penser aussi à des dispositifs pour les ados,

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

- S'appuyer sur le savoir-faire des TISF dans le « faire avec »,
- L'ouverture des écoles au café des familles possible dans les zones REP+ est à déployer en milieu rural (en réflexion au niveau national pour les parents éloignés des services publics),

**Info** Possibilité de groupes de paroles par le café des familles, à la Ferté Bernard (possibilité de garde d'enfants dans une halte-garderie).

- Soutenir la médiation pour les situations de séparation familiale sur le territoire rural,
- A l'étude à l'ADAPEI : un dispositif d'aide à la parentalité, dans le « faire avec » en atelier parents,
- A l'instar de la maison des ados, création d'une maison des enfants ou d'une maison des familles.

#### • Éviter les ruptures de parcours :

- Penser un dispositif continu allant de la prévention jusqu'à la protection, si besoin, pour des accompagnements divers jusqu'à la gestion des temps d'attente de placement si nécessaire pour veiller à la continuité de l'accompagnement sans rupture de lien entre les professionnels et les familles,
- Promouvoir la continuité de parcours entre AEMO et AED dans un même service pour ne pas rompre le lien éducatif.

• **Eloignement géographique** : entre lieu de placement sur Le Mans et les familles des enfants et les lieux de suivi pour la santé, freins à l'accompagnement. Bouloire est un lieu où il y a des difficultés de mobilité, par exemple. St Calais également, pour aller au CMP il faut aller à Château du Loir et pour le Lycée, c'est La Ferté Bernard.

**Lien à faire avec l'atelier** mobilité, qui est un vrai frein pour les actions menées auprès du public.

• **Les prises en charge santé** : Beaucoup d'attente voire impossibilité pour les RDV de prise en charge psychologique ou psychiatrique.

Il y a un manque de moyens humains, les délais sont de 6 mois pour un dv infirmier-et de 9 mois d'attente pour un rdv en psychologie.

Les demandes sont en nette augmentation auprès de l'EPSM, cela semble être un effet du confinement le mal être, la précarité et l'isolement, promiscuité, pas d'école. Il y a de la demande pour un CMP à St Calais.

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

Constats d'une augmentation du non recours au soin et du repli sur soi.

- l'EPSM est en train de **travailler en groupe**, groupes de rencontre, groupe famille...
- ADIMC à Savigné, évoque les groupes de paroles entre mères et pères.
- L'action collective est à penser et pour répondre à ce besoin il faut réfléchir sur des lieux au plus près des personnes concernées (besoins sur Sillé le Guillaume, faire des actions régulières dans les collèges).
- Ne pas seulement penser rdv mais **aller vers** car des familles ne font pas appel.
- Des actions pour tous les publics pas uniquement pour les familles défavorisées,
- Réfléchir à des actions dans l'attente du rdv, actions collectives, le libéral, pair aideance...

- Des **difficultés** pour les **logements** pas toujours décents sur ce territoire.

### EN DIRECTION DES PROFESSIONNELS

• **Des locaux** : pour ex, 300 familles bénéficiant d'un AEMO sur le nord Sarthe, besoin d'un travail partenarial pour trouver des locaux afin de recevoir les familles en entretien (mairie, centres sociaux, ...), si possible pas connotés dans l'esprit des familles.

→ Utiliser les mêmes locaux, les mêmes salles d'attente pour réaliser nos actions. C'est le cas à la MDD de Mamers et ça permet des échanges et les liens partenariaux,

→ Penser aux structures comme les centres sociaux pour accueillir des partenaires qui peuvent y trouver un lieu pérenne.

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

• **Travailler le Partenariat** : Se connaître, connaître les actions, avoir de l'information sur ce qui se passe, se coordonner dans nos actions, ne plus faire de doublons.

Il est difficile de savoir qui gère quoi, réaliser des outils et favoriser le numérique pour la mise à jour et l'accès à l'information.

Besoin de partenariat pour répondre aux besoins du public, ex : observation d'enfants de 4-5 ans (la Ferté Bernard) qui n'avaient pas de vie sociale avant l'entrée à l'école, problème d'intégration, de comportement, ... Besoin de connaître les dispositifs

« jeunes majeurs » (entre autre pour les sorties du dispositif ASE).

→ Des prises en charge en partenariat CMP, EN, café des familles,...

→ Collecte sur un même support de ce qui peut exister sur un territoire afin d'orienter les familles. Définir un « lieu » de collecte des infos, ex sur le site internet du département. Rappel caf.fr, mon enfant.fr pour donner des infos mais pas assez utilisé. Le Département, entrée unique.

→ Le Schéma de service aux familles de la CAF doit aussi faciliter ce travail de communication.

**Info** : dans le cadre de la recherche action ODAS constitution de fiches professionnelles (Département, centre social, EN, CMP, ...) et partage de ce fichier,

→ Déployer de la communication, informer encore et encore. S'informer entre partenaires des actions menées.

Diffuser les actions des Centres sociaux dans tous les réseaux (gendarmerie, éducation nationale).

→ Utiliser les canaux qu'utilisent les familles entre autre l'EN ou des rencontres de type « pot de bienvenue des nouveaux habitants », les réseaux sociaux, PRONOTE. Joindre au règlement intérieur de l'école un mémento sur lequel trouver les contacts du territoire, associations de parents d'élèves... aller vers l'école, les collèges, les lycées.

→ Valoriser les relais avec les mairies et leur secrétariat qui représentent la porte d'entrée pour tout nouvel habitant d'une commune, leur donner les infos pour que les mairies les diffusent (ex : existence d'un guide « bien être » sur le val de Bray),

→ Ne pas oublier les soignants.

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Habitat Logement:

⇒ Une circonscription avec une hétérogénéité des besoins et des niveaux de réponse

⇒ Identification de 3 enjeux / objectifs

#### **1. Favoriser l'interconnaissance et la co-construction**

##### **- Développer la connaissance des acteurs, des projets et des expérimentations**

Aménager des espaces de concertation pour pouvoir s'inspirer des projets et expérimentations en cours

##### **- Encourager la co-construction**

Notamment pour l'évaluation globale des besoins et ainsi mieux répondre ensemble aux attentes des usagers

⇒ Proposition de création d'une **plateforme locale/départementale d'acteurs incluant les Elus et collectivités / pôle de travailleurs sociaux**

⇒ **Répondre dans la proximité aux besoins et dans une logique de transversalité**

#### **2. Répondre aux besoins identifiés des différentes typologies de public**

⇒ **Choix d'une porte d'entrée par public avec porosité dans les dispositifs**

##### **- Développer et diversifier l'offre:**

- En faveur des personnes à mobilité réduite

**Logements adaptés** selon l'organisation des espaces - surfaces de **type T1** (plus adapté pour les jeunes du fait des coûts) **et T2** (pour tous les publics – personnes vieillissantes) de plein pied qui soient également **accessibles financièrement** / peu de réponse sur le territoire

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Habitat Logement:

- Pour les personnes de plus de 65 ans ou les personnes adultes en situation de handicap (physique ou psychique)

=> *Attention à la situation et aux besoins de jeunes adultes qui ne sont pas la même que pour les plus de 65 ans*

**Dispositifs innovants** (pour une pluralité de publics) en matière **d'habitat inclusif notamment** s'appuyant sur les expérimentations en cours

- A destination des jeunes en situation de handicap

Développer l'accueil de jour et l'hébergement temporaire pour favoriser l'installation des familles sur le secteur

### **3. Favoriser l'accès au logement et le maintien dans celui-ci**

- **Faciliter l'accès à un logement de qualité à coût modéré**

=> Action de rénovation du parc privé en lien avec les politiques de l'habitat

- **Poursuivre le développement des dispositifs déjà en place :**

=> « l'intermédiation locative » et « le Logement d'abord »

- **Développer les plateformes pour « prévenir les expulsions locatives » qui répondent à un vrai besoin**

- Travailler **sur un habitat adaptable tout au long du parcours de vie**

- Au titre de « l'architecture » du logement

- Au titre de l'axe juridique des typologies de logement : ex sortie d'un appartement d'une résidence sociale / FJT devenant un logement autonome en levant les freins juridiques ou financiers / mais aller-retour compliqué au vu des cadres juridiques

- **Favoriser le bail glissant**

- **Travailler sur les moyens de poursuite de l'accompagnement sous de nouvelles formes**

- **Avoir des solutions temporaires meublées**

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



## Atelier Insertion Sociale et professionnelle:

- **Mobilité indissociable ISP**
- **Eviter les ruptures de parcours**
- **L'offre de formation**
- Isolement social
- Conduites addictives
- L'accès au service public
- Notion de référent de parcours
- Jeunes ASE dont
- Contrats jeunes majeurs
- Jeunes scolarisés
- Accès au logement
- Projet de territoire

### Le travail en partenariat est à privilégier

### Coopération plus souple entre structures

S'appuyer sur les ressources locales : par exemple les MFR sont des points d'ancrage possibles pour construire

### Centre de formation à proximité et acc. de cours à distance.

Besoin de lier logement et emploi à proximité avec par exemple accompagnement global type DASA

Equipes mobiles pour aller à domicile pour stabiliser le logement, à voir si elles pourraient travailler sur l'insertion pro

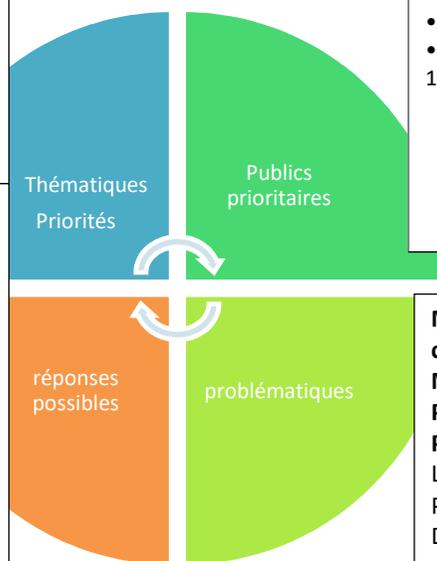
Créer du lien avec les petites communes à proximité pour stages en lien avec éducation nationale. Lien à développer avec les employeurs du territoire

Service Public Insertion et Emploi : recherche de parcours « sans couture » et « sans rupture ».

Densifier l'offre de mobilité plus en horizontal.

Modules de formations transverses et formations avec socle de compétences. Des dispositifs expérimentaux comme l'AFEST (Action de Formation en situation de travail

Accompagnement concomitant, (avec un suivi psy ?)..



- Public spécifique, qui se situe entre milieu ordinaire et milieu protégé
- Publics avec des difficultés de compréhension
- 67% public PIC ont besoin de qualifications
- Personnes isolées
- Personnes fragiles ont compétences mais rupture liée à l'addiction
- Acteurs locaux et entreprises
- Jeunes 18 à 21 ans
- Date charnière de 16 ans importante pour anticiper la signature d'un contrat à 18 ans.

### Manque de liens entre acteurs pour suite de parcours et montée en compétences des salariés

### Mobilité véritable frein – zones blanches

### Pénurie formation sur le Nord Sarthe

### Projet de territoire avec emplois à la clé : coopération appui

Le fonctionnement en étoile non adapté aux besoins

Problématique des addictions en milieu rural

Date limite de 21 ans qui ne permet pas de continuer à accompagner les contrats jeunes majeurs.

Troubles psychiatriques fréquents

Manque de travail sur l'autonomisation à partir de 21 ans

Les AS scolaires rencontrent beaucoup des problématiques de mobilité et de financement de l'éloignement du domicile, certains renonçant à postuler car Partir n'est pas possible même sur Le Mans

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Santé:

#### **1. Communiquer et valoriser les métiers du « prendre soin » (*aides à domicile, aides-soignants, infirmiers*)**

- ✓ Crise de la vocation, notamment dans les ESMS
- ✓ Animer une politique d'attractivité en lien avec les particularités des territoires, notamment en santé : valoriser les forces en présence (comme la campagne menée par le Département dans le métro parisien)
- ✓ Valoriser l'organisation des soins pour attirer les paramédicaux
- ✓ Mettre en avant le travail en réseau des différents champs : sanitaire, ESMS, médecine de ville, acteurs locaux. Faire la promotion de l'exercice coordonné entre professionnels de santé

#### **2. Coordonner les actions suivantes par le Département :**

- ✓ Permettre aux logiques institutionnelles de se rencontrer
- ✓ Permettre une souplesse dans l'expérimentation : assouplir les procédures, décloisonner les processus
- ✓ Favoriser l'interconnaissance entre « partenaires », notamment pour les acteurs qui interviennent auprès des mêmes publics, des mêmes usagers
- ✓ Animer un espace dédié

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Santé:

#### **3. Favoriser l'accessibilité aux soins, à la santé – faciliter les parcours des publics fragiles et fragilisés**

- ✓ Travailler sur les freins et permettre une meilleure articulation : dispositifs, mobilité (accès aux soins dentaires, notamment pour les PH)
- ✓ Travailler sur la santé mentale :
  - Projet autour de la prévention du suicide sur le Nord Sarthe
  - Accompagnement des publics
- Prise en charge adaptée des publics
- ✓ Accéder aux soins au bon moment : lorsque la personne est prête :
  - adapter la prise en charge à l'utilisateur et non l'utilisateur qui attend une prise en charge (accès CMP par exemple)

#### **4. Prévention**

- ✓ Importance d'un repérage, bien en amont, dès les premières années de l'enfant pour toutes les familles, tous les publics, sans discrimination
- ⇒ **Croire en la force du territoire en laissant les acteurs travailler entre eux pour un meilleur service rendu aux usagers**

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### **ACTIONS DU SCHÉMA PRÉCÉDENT À POURSUIVRE OU À CONSOLIDER :**

- Intégrer la mobilité dans les évaluations sociales,
- Promouvoir des séances de sensibilisation à la prévention routière et d'information sur la mobilité auprès des jeunes, des personnes isolées et des personnes âgées,
- Promouvoir les actions favorisant le déplacement des usagers.

#### **LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES :**

Note : S'inspirer des études déjà réalisées car constats très intéressants (Gérontopôle Pays de la Loire, Diagnostic mobilité du Département)

- Améliorer le fonctionnement du réseau de la mobilité du département,
- Développer une offre de mobilités adaptée aux différents publics,
- Développer les transports solidaires et l'accompagnement à la mobilité solidaire,
- Prendre en compte le développement durable dans les mobilités.

#### Réseau de transports

- Amélioration du réseau pour les déplacements transversaux (tentatives de liaison transversales mais abandonnées)
- Manque de couverture horaire de l'offre de transport en commun (horaires décalées, nuit, weekend)
- Ouverture des tarifs réduits à tous les publics précaires

#### Proximité des services publics

- Redévelopper les services sur les territoires (aller vers les habitants)
- Besoin de présence des administrations dans les territoires ruraux (permanences)
- Déploiements des maisons France Services très peu connus des usagers

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

Développer une offre de mobilités adaptée aux différents publics

Besoin d'offres de services à domicile sur le territoire

Accompagner et soutenir l'accès au permis et à un véhicule pour les intervenants à domicile (cf. expérimentation SOA)

Communication

Besoin de communication et de connaissance sur les possibilités existantes sur le territoire (Réso AP, auto-partage)

Besoin de communication et de connaissance entre les acteurs eux-mêmes

Inclusion

Avoir une offre de transport adaptée aux différents publics du territoire

### **Les perspectives au regard des caractéristiques de votre territoire:**

Réinvestir les territoires ruraux pour les administrations (exemple : Pôle Emploi)

Redévelopper les permanences des services

Travailler l'aller-vers (services publics, portage de repas, approvisionnement...)

Soutenir les acteurs locaux pour l'offre de portage de repas en zones blanches

Besoin d'un portage politique fort pour aller sur les zones blanches

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### Augmenter l'offre solidaire

- Développer le covoiturage
- Réduire/Supprimer le reste à charge d'accès pour les personnes précaires (Transport à la demande, auto-partage...)
- Faciliter l'accès (numérique)
- Problématique du chèque de caution pour la location de véhicules
- Possibilité de garage solidaire sur le territoire
- Développement de Réso AP

#### Communication

- Former les secrétaires de mairie pour apporter des réponses de 1<sup>er</sup> niveau et éviter des déplacements
- Soutenir des stratégies de coopération entre acteurs de mobilité et organisations locales (permanences de services publics)
- Travailler avec les entreprises pour le covoiturage en interne de l'entreprise (mise en contact de salariés avec trajets connexes)
- Besoin d'actions de sensibilisation à la sécurité routière

#### Réseaux de transports

- Ouverture des tarifs réduits à tous les publics précaires

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### Perspectives au regard des caractéristiques de votre territoire pour les publics du Département :

##### Action 1 : Coordination des acteurs pour la communication

Vis-à-vis des publics

Outils adaptés aux publics (guide de bonnes pratiques ?)

Entre acteurs de la solidarité (sur l'offre existante)

Guide EFOP ?

Répertoire des initiatives

##### Action 2 : Coordination de l'offre

Accompagnement humain des gens (approche parcours – offre intégrée)

Y compris sur la question des financements / tarifs ?

##### Action 3 : L'offre solidaire

Transport à la demande (compensation du reste à charge pour des personnes précaires)

Garage solidaire

Développement du covoiturage

Développement de Réso AP

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### Action 4 : Remonter les propositions aux acteurs concernés

Faciliter les liaisons Le Mans et la périphérie

Ouverture des tarifs réduits à tous les publics précaires

#### Action 5 : Réinvestir les territoires ruraux pour les administrations

Besoin d'un portage politique fort pour aller sur les zones blanches

Redévelopper les permanences des services

Travailler l'aller-vers (services publics, portage de repas, approvisionnement...)

Soutenir les acteurs locaux pour l'offre de portage de repas en zones blanches

#### Action 6 : Soutenir des stratégies de coopération entre acteurs de mobilité et organisations locales

Coordination des actions entre EPCI

Apport d'ingénierie par le CD

Partage de bonnes pratiques

Formation les secrétaires de mairie pour apporter des réponses de 1er niveau et éviter des déplacements

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



## Atelier Mobilités:

### **Les priorités du territoire :**

#### Mobilité solidaire

- Accès au transport à la demande
- Limite de la mobilité partagée (auto-partage)
- Développement du covoiturage
- Besoin d'accompagnement humain des personnes dans leurs déplacements
- Résolution du reste à charge pour le transport
- Besoin d'offre de réparation de véhicules pour des publics précaires
- Besoin d'actions de sensibilisation à la sécurité routière

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



## CIRCONSCRIPTION DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE COURONNE MANCELLE

7 et 21 avril 2021  
*Visioconférence*

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

#### EN DIRECTION DES FAMILLES

- **La prévention** : importance de repérer les difficultés avant la naissance.

Constats : les placements bébés dès la naissance ou en sortie de maternité sont en nette augmentation. Le droit français rend impossible de protéger un enfant à naître, pas d'Information Préoccupante possible tant qu'il n'est pas né, aucune aide possible si les parents n'adhèrent pas à un quelconque soutien en prévention.

Augmentation des conseils de familles concernant des bébés nés de mères de plus en plus jeunes dans l'incapacité de gérer leur enfant. Au-delà de la présence de la PMI et AS CAF (avant accouchement), il manque un « maillon » pour des parents isolés et démunis dans la prise en charge d'un bébé. Des informations préoccupantes en augmentation concernant des parents en difficulté pour poser un cadre éducatif autrement que de manière « brusque », augmentation du nombre de jeunes parents et de familles monoparentales en besoin de soutien. Des familles « à cran », dans des relations plus difficiles avec le centre social. Des parents qui demandent de « souffler » (pas uniquement lié à la crise sanitaire). Des parents démissionnaires mais aussi des parents acteurs en demande de solution.

Des interpellations de + en + nombreuses pour des enfants en école maternelle sur le temps scolaire et périscolaire, des enfants qui s'éduquent seuls et avec les réseaux sociaux, des parents dépassés. Des enfants, de plus en plus jeunes, relevant d'une saisine pour une prise en charge SITEP (dès 3 ans 1/2). Manque de dispositifs sur certaines parties du territoire. Pouvoir solliciter des dispositifs de prévention avant de basculer sur des mesures de protection.

→ Un travail de prévention en lien avec la PMI,

→ Des LAEP supplémentaires pour le lien et l'écoute,

→ Une école des parents ou une maison des familles ou une maison des parents avec une équipe pluridisciplinaire, avec en première attention d'accueillir les parents pour aider à développer les compétences et capacités parentales, repérer les difficultés, sortir des accompagnements classiques (ex lien avec beaux-parents) dans des interventions spécifiques et personnalisées. Attention à comment « aller chercher et faire venir » les familles »,

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

- Des centres parentaux pour préparer la parentalité, accueil des deux parents en hébergement,
  - Dispositif PRADO à développer sur l'ensemble des territoires sarthois,
  - Développer des dispositifs de type « point soleil » (Inalta) qui assurent des droits de visite hors champ de la protection de l'enfance, (6 mois d'attente aujourd'hui, besoin entre autre d'assurer les « passages de bras » pour les parents qui n'ont plus le droit d'être en contact et de travailler la place du parent absent), avec des professionnels de formations différentes et des lieux territorialisés,
  - Des groupes de paroles et d'échanges, possibilité de les réaliser en visio (maison des ados), des ateliers bien être, ... (ex « parents mais pas que »),
  - La place des écrans à travailler pour les parents et pour les enfants,
  - Des outils de communication et de sensibilisation en direction des parents mais aussi des professionnels sur des questions diverses comme la petite enfance, le décrochage scolaire (des plaquettes informatives),
  - ITEP partant pour travailler avec les différents opérateurs,
  - Des TMS dans les écoles jusqu'au lycée,
  - Travailler le « hors les murs » car il est difficile à certains endroits de faire venir le public au centre social. Par ex: se servir des sorties d'école, de l'expérience de la « cité éducative » à Allonnes qui permet de développer des partenariats; avoir un véhicule qui se déplace vers les plus isolés, déambulation des acteurs dans les quartiers (créativité liée au confinement, mixité institutionnelle) pour recueillir la parole des habitants.
  - Un groupe ressource par territoire à l'échelle d'une communauté de communes avec des professionnels du Département, des mairies, de l'Education Nationale, des centres sociaux, de la santé, ... pour regards croisés et actions concertées vers le public et réduire les prises en charge institutionnelle.
- « Plateforme de prévention et de coordination ». Exemple: le programme de réussite éducative mais uniquement sur les QPV.
- intervenir dans les maternités
- Info** : des équipes mobiles → ITEP pour les troubles du comportement qui assurent des suivis de situations, EPSM → soutien aux équipes de professionnels.
- Info** : sur un territoire, travail avec l'association des parents d'élèves et enseignants de collège sur les troubles DYS (troubles cognitifs spécifiques).

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

- **Les territoires ruraux** : contacts et démarches plus difficiles avec le public (familles ne voulant pas dire leurs difficultés par crainte ou honte).  
→ Rôle des centres sociaux, un lieu pour « aller vers » les familles.
- **Protection** : importance et pertinence du rôle des maisons des familles au sein des établissements de placement. Importance des droits de visite en lieu neutre ou à domicile également. Augmentation des demandes AED, notamment au moment de l'adolescence.
- **Public adolescent** : prendre en compte et proposer des actions contre la violence repérée chez un public jeune (un atelier « parents » existe à Arnage maison besoin de liens avec autres partenaires comme maison des habitants, collège). Des ruptures de liens entre adolescents en placement et parents (conflit important, rejet de part et d'autres) et des jeunes filles en désir de grossesse qui peuvent être mères très tôt. Un mal être majoré par la crise sanitaire, manque de perspectives et des difficultés intrafamiliales (actes d'auto agressions, crises suicidaires), délai d'attente de 3 mois pour avoir un premier RDV à la MDA actuellement.  
→ La « pair-aidance ado-ado » intéressante ou étudiant ado, ex : des essais de pratiques à Strasbourg avec « les ambassadeurs » qui aident les réseaux sociaux, ex : la médiation par les pairs au collège,  
→ Etre présent sur les réseaux sociaux (tiktok, instagram, créer des ambassadeurs ...), besoin de moyens humains comme des « community manager », « la rue numérique » (attention : opérant pour maintenir le contact mais pas pour l'amorcer , également attention à la place de l'adulte ou du jeune qui se fait blacklisté » car à une place « éducative », expérience de la prévention spécialisée).

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

#### En direction des professionnels

- **Le partenariat** : se reconnaître, se connaître avant de collaborer et se coordonner et agir de manière concertée. Des territoires, comme la ville d'ALLONNES, bien dotés en dispositifs mais manque de lisibilité et besoin de faire exister le partenariat. Nécessité pour chaque professionnel d'identifier les dispositifs, surtout ceux à mobiliser en prévention (les parents ne les connaissent pas non plus) pour orienter les familles. L'idée d'une plateforme de coordination pour la prévention (intervenir en amont d'une IP ou d'un placement).

- Des rencontres régulières du fait de la mobilité et du turn-over des professionnels (partage d'informations, connaissance, ...),

- Des liens simples à mettre en place (référence à la recherche action ODAS, objectif : faire réseau grâce à des actions simples et rapides à mettre en place), simplifier les modes de communication et de partenariat,

- Construire une cartographie des dispositifs existants par territoire,

- Des liens interinstitutionnels à construire : entre mairie, maison des habitants, éducation nationale, ...

- Les centres sociaux, un lieu bien repéré sur lequel prendre appui pour l'action de proximité.

**Info** : un outil, le café de la famille (INALTA) peut accompagner des situations en prévention et protection.

- **Santé** : comment avoir un diagnostic posé et partagé dans le domaine du handicap dans un délai moindre pour une meilleure prise en charge de l'enfant.

- **Formation** : manque d'informations et/ou de formation pour les enseignants de l'EN sur la protection de l'enfance.

- des formations interinstitutionnelles.

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Habitat Logement:

- ⇒ **Constats posés** lors de la réunion de lancement **partagés** sur les thèmes de l'observation, des partenariats, de la mutualisation, de la pensée collective, de l'approche de l'innovation, de l'adaptation des réponses à des besoins évolutifs et à un parcours résidentiel réussi
- ⇒ **Une première définition de 4 premiers enjeux et de pistes d'actions**

### Objectif / enjeu 1 : Recenser les besoins généraux et spécifiques et partager la connaissance

- **Recenser les besoins des différents publics (PA/PH/Jeunes/publics fragiles) en s'appuyant sur un partenariat élargi:**  
=> **associer les services sociaux** (notamment des centres hospitaliers) à la réflexion sur les besoins
- **Travailler sur des besoins plus spécifiques**  
ex. de l'habitat inclusif pour les personnes en situation de handicap  
=> **s'appuyer sur les associations qui peuvent avoir cette connaissance (associations d'usagers, organismes tutélares...)**
- **Partager les informations**  
=> **S'aider des sources et registres existants pour définir les besoins**  
ex de Sarthe Habitat : extraction possible (notamment pour les personnes à mobilité réduite?)

### Objectif / enjeu 2 : Mieux répondre aux besoins identifiés

- **Favoriser l'accès au logement**  
=> **pour les jeunes (handicap psychique, accès au 1er logement...)**
  - ✓ **Donner de la lisibilité** sur les possibilités d'accès (notamment pour le parc public)

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Habitat Logement:

- ✓ **Proposer une offre** en adéquation avec le besoin (petit budget, **petits logements** : T1...) notamment pour les logements sociaux (retravailler les critères d'attribution)
- ✓ **Communiquer plus largement** sur les aides financières (notamment pour le paiement de la caution)
- ✓ **Développer l'habitat inclusif** (type famille gouvernante) pour les jeunes en situation de handicap psychique et vivant encore chez leurs parents
- ✓ **Développer d'autres formes d'habitat** pour ce public: FJT, résidences sociales avec la volonté d'inscrire véritablement **l'espace collectif pour lutter contre l'isolement**

**Créer des logements adaptables** et pas seulement adaptés (ajustables en fonction de l'évolution du handicap)

#### ▪ **Développer l'accueil familial**

▪ **Etendre le partenariat** entre le PRH et l'ADAPT pour la création de logements transitoires pour les personnes avec des handicaps lourds

▪ Favoriser le recours aux **dispositifs** locaux et départementaux **d'amélioration de l'habitat** pour les bailleurs

▪ **Donner de la ressource aux territoires** en difficulté de réponse aux demandes des usagers (interconnaissance, disponibilité de logements notamment pour des personnes à revenus modestes

=> complexité de la recherche de logements privés ou publics

⇒ Créer une structure de coordination pour développer le réseau, favoriser le partenariat... / **Question sur le pilote, les rôles de chacun et objectifs ?**

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Habitat Logement:

- ⇒ **Travailler sur la mixité sociale** / expériences transposables à différents publics (en perte d'autonomie) => souplesse d'approche
- ⇒ **Développer l'hébergement chez l'habitant (en transitoire) pour des jeunes** (étape du parcours résidentiel): avoir une plateforme (portée par un organisme pour sécuriser les particuliers) qui propose les disponibilités / mode de gestion / lien avec l'intergénérationnel

### Objectif / enjeu 3 : Accompagner pour maintenir durablement les personnes dans leur logement

**Appropriation du logement**, entretien, environnement, voisinage, vivre ensemble (notamment en collectif) => apprendre à se connaître / respect  
=> **Ateliers collectifs** (ex de réparation): question du temps et de l'accompagnement. Peut-être **partenariaux**? Ex de Sarthe Habitat => réflexion en cours / autre image du bailleur.

- **Travailler la gestion du budget habitat pour les jeunes** (ex atelier dans le cadre de la garantie jeune /mission locale antenne Ecommoy)
- **Apporter, si besoin, une aide (notamment au niveau administratif / numérique) ou un soutien moral**
- **Favoriser le financement d'un lieu commun dans le cadre de l'habitat inclusif**
- **Favoriser le financement d'un lieu commun dans le cadre de l'habitat inclusif**
- **Favoriser, dans le cadre de l'habitat inclusif, la vie sociale et les services communs**
- **Faciliter l'accès au numérique (accélération avec crise COVID): nouvelle forme d'accompagnement (pas d'adresse mail / outil existant mais pas d'utilisation administrative / problématique accès aux droits**

Ex France Services / services civiques / écrivain public en accompagnement: besoin des usagers sur les démarches en lignes  
=> proposer des ateliers sur les aides au logement disponible: quand?, comment?, où? (pb de la mobilité)

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Habitat Logement:

#### Objectif / enjeu 4 : S'inspirer des expérimentations actuelles pour initier de nouveaux projets

- **Mutualiser / capitaliser sur les projets innovants développés**
- **S'appuyer sur les expérimentations actuelles pour créer de l'habitat inclusif / travailler sur les freins juridiques et financiers en tenant compte des évolutions réglementaires :**

Ex: « La maison des quatre », « Dispositif 2A », les résidences Intergénérationnelles (ex de la Commune de Changé) / LVA Grain de blé (personnes en situation de handicap physique et mental) .;

⇒ **Mettre en œuvre une plateforme partenariale collaborative**



# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



## Atelier Insertion Sociale et professionnelle:

**INTERET POUR LE TERRITOIRE PERI-URBAIN à l'échelle de l'EPCI**  
 Ruptures de parcours  
 Acc. Des habitants avec dispositif Maison France Service  
 Scolarité et nécessité de prévenir le décrochage scolaire  
 Fracture numérique : outils, usages, ...

**Partenariat avec la Mission Locale**

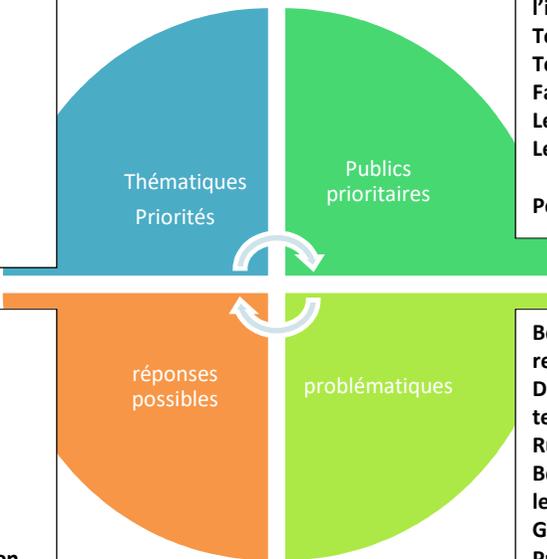
**Mobilité**

**Garde d'enfants**  
 Acc. Emploi

**Sentiment de solitude**  
 isolement social et géographique

**Les entreprises**  
 Les professionnels intervenants  
 Public RSA  
 Jeunes scolarisés et les décrocheurs  
 Jeunes notamment jeunes sortants de l'ASE avec grandes difficultés dans l'insertion et isolement  
 Tous publics et tous âges  
 Tous les publics avec parfois un frein psychologique pour sortir de la commune  
 Familles monoparentales  
 Les jeunes sans freins périphériques  
 Les plus de 50 ans

**Personnes en situation de handicap**



**Nécessité d'accentuer le partenariat en dehors du Mans, cibler les ressources du territoire et dev offre d'habitat sur C. périphérie**  
 Des partenariats tissés avec certaines CDC à développer (niveau de coopération à retenir)  
 Mise en place d'un diagnostic puis d'un parcours en lien avec les partenaires du territoire.  
 Educ Nat priorise le collectif et le travail en partenariat sur le parcours  
 IAE Chantiers d'insertion axe prioritaire jeunes  
 Liens à construire avec les entreprises notamment personnes en situation de handicap dont troubles psychiques

**Beaucoup de dispositifs sont présents sur Le Mans à partir de besoins recensés sur autres territoires CM**  
 Dévitalisation des territoires nécessité de garder les personnes sur le territoire  
 Rupture de parcours sur ce territoire du fait partenariat moins fort  
 Besoins des enseignants de mieux connaître les dispositifs jeunes et ISP pour les jeunes sans diplôme  
 Garantie Jeune parfois compliqué  
 Prestations acc. Emploi plus spécifiques sur territoire ruraux  
 Problématiques du manque de places dans certaines dispo (ESAT, Emploi accompagné, ..)

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Santé:

#### **1. Démographie médicale : répondre à la pénurie des médecins et des paramédicaux**

- ✓ Valoriser les forces du territoire pour faciliter l'accueil des professionnels de santé et de leur famille
- ✓ Rôle du Département attendu : piloter un projet structurant autour du salariat de médecins, pour éviter la concurrence entre territoires

#### **2. Nécessité de travailler les décloisonnements entre le social / le médico-social / le sanitaire**

- ✓ D'un point de vue clinique et des prises en charge individuelles :
  - Enfance : en santé mentale, situations ultra complexes pour des enfants confiés à l'ASE
- ✓ D'un point de vue organisationnel :
  - Travailler ensemble mais pas que pour les situations d'urgence
  - Développer l'interconnaissance entre acteurs voire la reconnaissance : mieux connaître les actions des uns et des autres pour être plus efficaces
  - Travailler sur la graduation de la réponse sur le territoire : Communauté 360 (support)
  - Être vigilant sur les formes « d'habiter » et travailler le soutien auprès des bailleurs sociaux, au-delà du lien avec l'EPSM, pour les personnes souffrant de troubles du comportement
- ✓ Decloisonnement structural et structurel en lien avec les politiques publiques
  - Pérenniser les dispositifs et les insérer à moyen terme :
- ↳ Les équipes mobiles « aller vers » : sortir des logiques d'expérimentation à court terme
- Donner les moyens pour permettre de déploiement du domiciliaire au-delà du repérage : accompagnement et suivi

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Santé:

✓ Penser des dispositifs innovants

- Repositionner le Département comme « employeur » sur le champ de la santé
- Imaginer des structures décloisonnées, notamment dans le cadre de l'enfance avec de l'éducatif et des soins mêlés

Divers :

- Travailler sur la prorogation des droits : MDPH (CMI)

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### **LES ACTIONS DU SCHÉMA PRÉCÉDENT À POURSUIVRE OU À CONSOLIDER:**

Intégrer la mobilité dans les évaluations sociales,

Promouvoir des séances de sensibilisation à la prévention routière et d'information sur la mobilité auprès des jeunes, des personnes isolées et des personnes âgées,

Promouvoir les actions favorisant le déplacement des usagers.

#### **LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES POSSIBLES AU REGARD DES BESOINS:**

S'inspirer des études déjà réalisées car constats très intéressants (Gérontopôle Pays de la Loire, Diagnostic mobilité du Département, ...)

Améliorer le fonctionnement du réseau de la mobilité du département,

Développer une offre de mobilités adaptée aux différents publics,

Développer les transports solidaires et l'accompagnement à la mobilité solidaire,

Prendre en compte le développement durable dans les mobilités.

#### **Les priorités pour le territoire**

1. Communication sur l'offre existante

Améliorer, augmenter la communication sur l'offre existante

Tenue de réunions entre différents CCAS sur ce point de la mobilité/ du transport, à venir

Existe une offre qui mérite d'être plus connue car le besoin reste important, sur urbain et péri urbain péri urbain, mais augmenter la communication de l'offre péri urbaine.

-Péri urbain, avec un besoin de communication pour le rural encore plus grand

Outil AGGIRC-ARCO « sortir + » : en direction des PA : encore trop peu connu = communication à développer

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

Sensibilisation aux apprentissages :

Outil « Cap sur Le Mans » : apprendre à se servir des transports en communs Action de sensibilisation routière en direction des PA

2. Elargir, assouplir l'accès à la mobilité à tout public

3. Améliorer l'offre solidaire

L'accès à la mobilité PA ; des courses au frigo par ex, personnes fragiles au travers de l'accompagnement vers les transports en communs (usage et crainte de l'usage ou méconnaissance du . Quels transports vers les RDV sanitaires en post hospitalisations?

Besoin d'un service de réparation des véhicules pour des foyers précaires financièrement (type garage solidaire) en appui de l'épicerie solidaire sur Maine Cœur de Sarthe par exemple.

Public des demandeurs d'emplois : augmentation des demandeurs de plus de 50 ans, qui pose la question de la mobilité et notamment du véhicule : en termes de réparation voir même d'achat de véhicules.

L'accès aux soins doit être facilité pour les patients précaires ou vulnérables afin d'accéder à des soins : il existe des réponses de type « transport à la demande », est-ce identifiable comme une priorité ? oui si la connaissance de cet outil était accessible à la patientèle?

4. Influencer sur l'amélioration des réseaux

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### Sécurité :

##### Améliorer la couverture

Difficultés des horaires setram // aux emplois tardifs ou précoces

la question des liaisons transversales qui manquent sur les territoires

L'amélioration des réseaux de transports en commun : difficultés de déplacement entre la maison et la gare => réponse du transport à la demande

Les emplois saisonniers (cueillettes des pommes par ex) pourraient attirer des candidats si la problématique du moyen de transport était

résolue/accompagnée. Existe du transport aidé (via des cars) partant de la zone urbaine ou péri urbaine vers les lieux de récoltes ? difficultés

sur l'offre en direction des personnes. Besoin de travailler plus encore en partenariat avec d'autres acteurs. Action de mobilisation en direction des PA pour

des sorties loisirs Concernant les horaires, ex de la commune de St Georges du Bois : lorsqu'un potentiel locataire refuse un logement le critère du transport en commun est souvent cité : même si le service existe, les horaires peuvent être rédhitoires

Besoin de développer le réseau des transports en communs entre la zone la plus éloignée du péri urbain et le mans, vers les axes secondaires (setram, sncf,...)

#### Tarifification / coûts du transport-déplacement :

Revoir la tarification pour les personnes précaires (handicap, jeunes...) >> la gratuité est-elle possible ? (Exemple : Niort qui compense par un coût de parking important)

#### 5. Gestion/réponse au dernier kilomètre

La Chapelle St Aubin, depuis 2 ans, équipement d'un bus pour les séniors pour aller dans zone Auchan , ou au Mans vers les soins et une référente séniors qui vient en aide, en soutien aux besoins de déplacements émergents. 1/3 ont plus de 60 ans avec constat d'isolement des PA, souhait de les informer : besoin d'entretenir, voire d'augmenter la communication.

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### 6. Proximité des services publics

Réflexion mobilité PA, vers médecins et services publics, offre du moyen de transport

Question des projets de territoires : comment le Département peut-il soutenir les projets de transports, dans une vision plus large, créer une dynamique qui permette de répondre plus largement aux besoins. Comment travailler plus encore en partenariat au sein des territoires

#### **Les perspectives au regard des caractéristiques du territoire:**

##### 1. Communiquer sur l'offre existante

Mise en place d'ateliers mobilité afin d'améliorer la connaissance de l'offre par les demandeurs d'emploi, qui semblent ignorer l'existant en ce domaine, qui sont exclus pour le moment de l'accès à la plateforme mobilité, réservée aux bénéficiaires du RSA

Sur les apprentissages et sensibilisation :

Mise en place d'ateliers mobilité afin d'améliorer la connaissance de l'offre par les demandeurs d'emploi, qui semblent ignorer l'existant en ce domaine, qui sont exclus pour le moment de l'accès à la plateforme mobilité, réservée aux bénéficiaires du RSA

Pour le Département, action en direction des intervenants à domicile auprès des PA : actuellement 450 places à pourvoir sur le 72, se présente trop fréquemment l'écueil du manque de permis de conduire et/ou d'accès aux véhicules. Existe une action du Département de soutien à l'embauche de certains SAAD : soutien au financement du permis de conduire et achat de véhicules (750 fin 2022) pour les territoires ruraux, et un soutien à l'accès aux vélos électriques en ville et en péri urbain pour certains SAAD (ex des vélos dit « carénés ») 200 vélos d'ici 2022

Est notifié le manque recrutement de bénévoles = besoin de relais, de partenariat sur une campagne en direction du bénévolat : notamment les bailleurs peuvent être acteurs de ce relais de communication, ainsi que les collectivités locales au travers de leurs supports de communication (lettres, sites, réseaux sociaux ...)

Besoin d'informer les nouveaux arrivants sur l'existant. Public concernés aussi pour Génération Mouvement : faire connaître l'existant. Penser aux écoles, qui peuvent être acteurs relais, comme les centres socioculturels.

Perspective forte d'améliorer la communication

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### 2. Elargir et assouplir l'accès à tout public

Besoin d'élargir les accès aux différents publics :

Quels soutiens financiers en soutien des foyers les plus précaires ? achat/location en tarifs privilégiés, aide à l'accession au permis de conduire

#### 3. Améliorer l'offre solidaire existante

Garage solidaire ? : projet mené par Carbur'emploi sur le mans : former au métier de la mécanique, et répondre aux besoins des foyers ayant un quotient familial < ou = à 1000€ mensuel. Pour de la réparation mais aussi de l'achat/location de véhicule, avec un projet de camion en capacité d'aller chercher des véhicules sur les territoires ruraux par exemple

Actions perspectives : achat de véhicules ++

Garage solidaire

#### 4. Influencer sur l'amélioration des réseaux

Influer sur l'amélioration des réseaux

Besoin d'élargissement des publics concernés, d'assouplir les accès à plus d'offre Pr les demandeurs d'emplois un des soutiens est celui de **l'aide tarifaire**, ou encore de la visio conférence pour un entretien d'embauche (ex de l'espace numérique avec **accompagnement du candidat** sur ce moment crucial de l'entretien)

Exemple du soutien financier dont a besoin Coulaines pour rapprocher ses liaisons du bas en haut de son territoire.

#### 5. Réinvestir les territoires ruraux pour les administrations

Bis : Question des projets de territoires : comment le Département peut-il soutenir les projets de transports, dans une vision plus large, créer une dynamique qui permette de répondre plus largement aux besoins. Comment travailler plus encore en partenariat au sein des territoires

Augmenter, mettre en place de nouvelles coopérations entre les territoires : notamment faire revenir les services publics sur les territoires / réduire la fracture numérique / question de réinvestir, créer une maison de services sur les territoires

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### **Perspectives au regard des caractéristiques du territoire pour les publics du Département ?:**

##### Action 1 : Coordination des acteurs pour la communication

Vis-à-vis des publics . Outils adaptés aux publics (guide de bonnes pratiques ?)

Entre acteurs de la solidarité (sur l'offre existante)

Guide EFOP ?

Répertoire des initiatives

##### Action 2 : Coordination de l'offre

Accompagnement humain des gens (approche parcours – offre intégrée). Y compris sur la question des financements / tarifs ?

##### Action 3 : L'offre solidaire

Transport à la demande (compensation du reste à charge pour des personnes précaires). Garage solidaire. Développement du covoiturage

Développement de Réso AP

##### Action 4 : Remonter les propositions aux acteurs concernés

Faciliter les liaisons Le Mans et la périphérie

Ouverture des tarifs réduits à tous les publics précaires

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### Action 5 : Réinvestir les territoires ruraux pour les administrations

Besoin d'un portage politique fort pour aller sur les zones blanches

Redévelopper les permanences des services

Travailler l'aller-vers (services publics, portage de repas, approvisionnement...)

Soutenir les acteurs locaux pour l'offre de portage de repas en zones blanches

#### Action 6 : Soutenir des stratégies de coopération entre acteurs de mobilité et organisations locales

Coordination des actions entre EPCI

Apport d'ingénierie par le CD

Partage de bonnes pratiques

Formation les secrétaires de mairie pour apporter des réponses de 1er niveau et éviter des déplacements

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



## CIRCONSCRIPTION DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTALE SUD SARTHE

7 et 21 avril 2021  
*Visioconférence*

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

#### EN DIRECTION DES FAMILLES

• **Éloignement/transport** : service de médiation familiale et de conseillère conjugale éloignés du territoire de Sablé et Montval. Problème de transport lié à des difficultés financières pour les familles, ce qui pose aussi des problèmes de garde en cas de séparation de couple. Exemple de la Flèche: pas SNCF.  
**Info** : Asso Inalta → des permanences en réflexion pour le service de médiation familiale (des moyens supplémentaires pour se développer) , plus la permanence déjà existante du café des familles une fois par mois à Brûlon.

→ Dispositif Actibus : jeu et partage avec les familles. Aller vers. Permet de libérer la parole. Etre la bonne personne au bon endroit.

→ Imaginer des actions qui vont vers les habitants, dans chaque commune (permanences, se saisir des animations présentes sur place et s'y associer...)

**Info** : Sur les 3 centres sociaux dans le sud Sarthe, 2 font de « l'aller vers » (ex : caravane à côté d'un Food-truck) pour des actions de sensibilisation du grand public.

• **Isolement - précarité**: des territoires où les gens ne veulent ou ne peuvent pas exprimer leurs problèmes et n'osent pas demander de l'aide, repli sur soi. Peur de s'exprimer, de ne pas comprendre et de solliciter une nouvelle fois. Rien que le fait de prendre rdv peut être difficile donc l'accueil est primordial. Se mettre au niveau de la personne. Problème lié à la culture ou peur d'être jugé ? La question de la ruralité : précarité « rurale », sociale ?

→ La question du « aller vers », le « hors les murs », l'itinérance (minibus).

→ Aller là où les parents et les enfants se trouvent (écoles, salle d'attente...).

→ Développer le Café des familles, un projet est en cours à la MSAP du Lude.

→ Travailler sur nos organisations et nos attitudes pour faciliter la mise en confiance, avoir une pédagogie et une posture adaptée pour se mettre en empathie et avoir une écoute active. Eviter aux personnes d'avoir à répéter leur histoire.

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

- **La question du handicap** : des familles en situation de handicap intellectuel, pas de compréhension des aides possibles. Une adaptation est nécessaire aux besoins des spécificités des handicaps.  
→ un accompagnement dans la démonstration et le faire avec.
- **Prévention** : attention à porter au parent en situation de monoparentalité qui entraîne de l'isolement. Attention à porter à la limite des actions collectives « on ne touche pas tout le monde », la question de l'implication et la disponibilité du public, de l'identification de leurs besoins. Evolutions sociétales : Travailler sur la différence, culturelle, liée au handicap, ou aux différents types de structures familiales actuelles pour accompagner la parentalité.  
→ Développer la « pair-aidance », l'échange de savoirs, la communication entre enfants et parents, des actions simples dans une organisation simple, des gestes simples, libérer les ressentis.  
→ Des actions dès le désir d'enfant auprès du public en situation de handicap (info : un service d'accompagnement de proximité sur les territoires en cours d'étude à l'ADAPEI), besoin de multi partenariat et accompagnement de proximité.  
→ Intervention des TS dès la déclaration de grossesse (CAF, PMI...).  
→ Travail en lien avec l'école et les associations pour l'aide aux devoirs.  
→ Refaire les sensibilisations au sein des classes de 1<sup>ère</sup> sur ce qu'est être parent.  
→ Penser accompagnement individuel et actions collectives en complémentarité, en fonction du soutien à apporter (certaines familles ne se sentent pas à l'aise en action collective).  
→ Penser les centres sociaux sur le versant de l'animation de la vie sociale comme complémentaires aux missions des travailleurs médico-sociaux, développer cette collaboration  
→ Penser une entrée professionnels de santé car ils sont déjà auprès des familles, en proximité  
→ Dans le « aller vers » trouver des actions qui touchent un grand public (souvent, le public défavorisé ne vient pas)

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

- **Petite enfance:** pas assez d'équipements d'accueil collectif, pas de LAEP. Des parents de plus en plus perdus dans le décryptage des comportements de leurs enfants, manque de base pour eux-mêmes, des parents branchés sur les écrans, pas disponibles psychiquement, des enfants en demande non repérée par le parent, des carences éducatives et affectives voire de l'indifférence affective, la « consistance » du lien enfant – parents en difficulté. Des résistances parentales culturelles différentes en fonction du milieu social (ex du surpoids chez des enfants gens du voyage et des maternités précoces).

→ **Des centres parentaux** : prévention grossesse (contraception entre autre), soutien et évaluation avant accouchement, soutien et apprentissage de la prise en charge du nouveau-né par ex.

**Info** : Accueil mères adolescentes « les chrysalides » à la Flèche

→ **La prévention** : Travail des AISF et EJE, à poursuivre, entre autre autour du jeu mais aussi des binômes « éducateurs de prévention et AISF » efficaces.

Aspects concrets et « faire ensemble ». Des actions individuelles et des actions collectives.

→ Permettre aux mamans de prendre du temps pour elles en réfléchissant à des **modèles de garde d'enfants souples** (sur un temps de rdv ou une soirée) ou proposer un autre temps aux mamans afin de favoriser cet échange à un moment où les enfants sont absents. Répondre aux horaires atypiques, le samedi...

- **Logement** : des familles sans logement ou avec un logement ne correspondant pas à leurs besoins.

### EN DIRECTION DES PARTENAIRES

- **Le travail en réseau** : un manque malgré la nécessité de faire du lien entre partenaires, l'interconnaissance et coordination. Construire des passerelles pour répondre au mieux aux besoins des familles (ex des mères qui sortent du dispositif d'accueil mère-enfants ayant besoin d'un étayage). Besoins de connaître les actions autour de soi. Parfois des actions en doublon dont les professionnels n'ont pas connaissance. La question de l'information aux familles : ont-elles toutes les infos sur les aides ? La question de la représentation des différents services sociaux et de la confiance des familles dans les dispositifs. Comment faire connaître les ressources du territoire ?

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

- Ne pas oublier d'informer les professionnels de santé des actions ou dispositifs sur le terrain,
- Des réunions de concertation pluri-professionnelle, y compris avec les professionnels de la santé,
- « Désinstitutionnaliser » les réponses, simplifier.

**Éducation nationale** : le partenariat est important pour toucher les enfants et leurs parents. (ex d'une action à Montval sur les écrans), des liens à construire.  
Scolarisation : + de facilité à Sablé pour scolariser les enfants (établissement de protection de l'enfance). Enfants issus de la communauté GV peu scolarisés.  
Développement du Partenariat avec Education Nationale nécessaire.

- **Violences conjugales** : de + en + constatées.

**Info** → appel à projet actuellement lancé par l'Etat, **faciliter le repérage** sur le milieu rural et réunir les acteurs.

**Info** → Sur la CDC de Sablé, des actions d'information et de prévention sur les violences conjugales et intrafamiliales ont été réalisées : durant 1 semaine, présence dans **les grandes surfaces et sur les marchés locaux**. Cela permet d'échanger avec des victimes ou témoins de violences, et d'impulser des prises de contact pour un accompagnement.

Rappeler aussi que la violence verbale n'est pas normale, elle peut être banalisée.

- **Sablé** : des constats sur certains quartiers à l'identique des QPV de la ville du Mans (Précarité, errance des jeunes, toxicomanie, trafic de stupéfiants, pas de projection d'avenir, difficulté de lien avec les parents) et une communauté mahoraise en difficulté, entre autre sur la prise en charge éducative des enfants. Informations préoccupantes (maltraitance, pratiques éducatives qui diffèrent), prévention spécialisée installée (Inalta). La question de la « médiation socio-religieuse ».

- Travail en prévention pour rappel des lois françaises sur la maltraitance à enfants,
- Formation des travailleurs médico-sociaux sur les différences culturelles.

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Parentalité:

- **Montval** : territoire désertique pour les lieux de parentalité.
  - **Gens du voyage** : problématique récurrente de la scolarisation (les parents ne mettent pas de sens sur les apprentissages scolaires). Accès difficiles et rares aux multi accueils. Des loisirs entre soi. Prendre en compte la famille dans son intégralité (intergénérationnelle, famille élargie) Les GV ont une culture qui leur est propre, notamment en matière de parentalité, d'éducation, de santé qui peut être aussi en inadéquation avec les règles ou lois. De nombreuses résistances culturelles.
- Inviter les structures locales à penser à ce public
- **IMPORTANT pour toutes les actions: ne pas les démultiplier mais les mutualiser et favoriser les actions coordonnées, et unir les forces pour permettre de s'inscrire dans la durée sur la prévention. Rendre les actions lisibles, les sublimer.**

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Habitat Logement:

- ⇒ **Constats posés** lors de la réunion de lancement **partagés** sur les thèmes de l'observation, des partenariats, de la mutualisation, de la pensée collective, de l'approche de l'innovation, de l'adaptation des réponses à des besoins évolutifs et à un parcours résidentiel
- ⇒ **La définition des 4 premiers enjeux et premières pistes d'actions**

#### **1. Enjeu de l'interconnaissance, de la connaissance partagée et de la mutualisation**

**Faciliter l'interconnaissance des partenaires et de leurs missions à l'échelle départementale et à l'échelle de la circonscription.**

- **Faire vivre les partenariats** existants
- Renforcer la coopération avec les bailleurs HLM **en proposant des temps d'échange**
- Etablir des **liens avec des bailleurs privés** (nb difficulté : non regroupés/fédérés) pour lever « les méfiances » (ex à l'égard des publics jeunes ou fragiles)
- **Elargir le partenariat aux clubs d'entreprises**, aux associations.
- Partager les points de difficultés pour trouver ensemble des solutions concrètes
- **Communiquer** sur les capacités d'accueil
- Communiquer sur le service/offre d'Action logement

**Diagnostiquer finement les besoins du territoire**

- Travailler au **repérage des besoins en amont** (logique de prévention)
- Travailler sur **les besoins non couverts** selon les typologies de publics (PA/PH/jeunes/publics fragiles)
- Intégrer **les besoins** (habitat) identifiés par **les entreprises pour faciliter les recrutements**, y compris pour le travail saisonnier
- Intégrer les **besoins spécifiques des GDV en recherche de sédentarisation**
- Etablir **une feuille de route sur l'intégration des logements prioritaires**

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



## Atelier Habitat Logement:

### **Mutualiser les expérimentations (de l'information jusqu'à l'étude comparative) sur les projets innovants d'habitat déployés**

- Clarifier les cadres réglementaires
- Partager les expérimentations (ex habitat inclusif)
- Mutualiser les expertises, notamment sur le volet financier.
- Faire le lien avec les partenaires présents sur Le Mans (SIAO)

⇒ **Proposition : mettre en œuvre une plateforme partenariale** (lien avec COPIL organisé par bailleur social sur habitat inclusif PA/PH, SCIC proposée par ADAPEI => but: travailler de façon partenariale sur de nouvelles formes d'habitat: co-construction)

⇒ **Adaptée à chaque territoire**

### ***2. Enjeu de prise en compte des spécificités du territoire***

- Un **vieillessement et une précarité** plus prononcés de la population (notamment sur la partie Sud-Est)
- Un **accueil familial fortement présent** sur la circo avec une problématique des départs à la retraite et de **non-remplacement => question de la valorisation des métiers**
- Une présence plus importante des **travailleurs saisonniers avec une problématique de manque de capacités d'hébergement**
- Une présence plus importante des GDV dont une proportion importante en **recherche de sédentarisation**

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Habitat Logement:

#### 3. Enjeu de l'adaptation des réponses aux besoins

Constats d'une inadaptation des réponses aux besoins actuels avec une intensité variable selon la localisation sur le territoire de la circo en lien avec :

- le manque d'hébergements / petits logements abordables
- la dégradation et la vacance des logements (trop grands, non adaptés, désertification de quartiers)
- le vieillissement notamment de personnes en situation de handicap / travailleurs ESAT
- l'augmentation des séparations familiales
- la précarité des publics qui s'accroît
- les taux variables d'occupation (entre saturation et sous occupation) des aires d'accueil des GDV

#### Co construire de réponses adaptées et durables

- ✓ **en repensant et diversifiant les réponses en termes d'offres : un habitat adaptable agile et flexible** (pour tous les publics) et pas seulement adapté :
  - **pas une seule réponse** pour un public défini (PA/PH/Jeunes) => partir du besoin de la personne et non de son handicap => logique d'ouverture et d'innovation
  - **richesse de la mixité des publics et des tranches d'âge** => travailler sur des réponses mixtes, intergénérationnelles, individuelles et collectives (ex des résidences sociales / maisons relais déployées actuellement en territoire)
  - **des projets architecturaux** intégrant les aménagements adaptés à l'évolution des besoins des personnes (mobilité réduite – handicap)
  - **Question de l'habitat de courte durée : saisonnier ou pour jeunes en alternance** (école éloignée du lieu d'apprentissage)  
(ex des besoins des EAA à Sablé) => cf. accueil possible des jeunes en résidence autonomie
- ⇒ Dispositif un toit / un emploi (Sablé / La Flèche) : résidence sociale
- ⇒ Expérimentation d'hébergement chez l'habitant pour des jeunes (y compris mineurs : Sablé / La Flèche) respectivement depuis 4ans et 2020 => territoire plus attractif (Le Flore : 15 € la nuit)

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Habitat Logement:

#### Co construire de réponses adaptées et durables

- ✓ **en réfléchissant en terme de parcours résidentiel / éviter les ruptures: adaptabilité – flexibilité** selon l'âge et l'évolution de difficultés des personnes dans une volonté de maintien dans « le logement » => donner de la cohérence aux parcours
- ✓ **en privilégiant l'accès au logement autonome (droit commun):** dissocier l'accueil de jour (foyer de vie) du logement de droit commun correspondant aux besoins / question du décalage entre expérience de vie entre rural/urbain => question de la mobilité
- ✓ **en créant un maillon autour de la vie sociale** pour éviter la rupture / accompagnement par les paires
- ✓ en proposant **des réponses intermédiaires, ponctuelles, temporaires et rapides selon l'urgence** des situations
- ✓ en **levant les freins administratifs et financiers** notamment lors des changements de statuts
- ✓ Encourager **l'adaptation / la rénovation du parc privé** en faisant le lien avec les politiques/opérations locales et départementales d'amélioration de l'habitat

#### 4. Enjeu de l'accompagnement et de la coordination

- ✓ **Nécessité de l'accompagnement** / aides humaines à privilégier pour lever les freins / éviter les ruptures qui obligent à un retour => solution intermédiaire accompagnée avant d'accéder à un logement autonome (PA/PH)
- ✓ **Travailler sur les modes d'habiter** pour les personnes sorties des parcours (accompagnement individuel / atelier)
- ✓ **Accompagnement progressif et dans le temps** : utiliser des appartements temporaires / logements intermédiaires avant autre accès à du logement autonome bénéficiant de services
- ✓ Notion d'EHPAD « hors les murs »
- ✓ **l'intermédiation locative** qui sert de tremplin : projet peut-être à **dupliquer** sur des territoires hors Le Mans
- ✓ **Existence des baux-glissants** partenariat pour éviter les risques d'une autonomie trop rapide
- ✓ **Accompagnement évolutif et individualisé pour aller vers l'autonomie** => boîte à outil pour le bien vivre ensemble et en réponse aux familles

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Habitat Logement:

**Sensibiliser et informer les publics sur les dispositifs existants** (complicé selon la situation des personnes / cibler les familles et les établissements)

=> **Proposition : mettre en œuvre un guichet unique**

**Déployer des accompagnements pluridisciplinaires** pour les différents publics mais dans une logique globale autour du logement avec des suivis de parcours / notion de coordination

⇒ Référents / conseillers de parcours.

**Développer des accompagnements renforcés pour les publics jeunes fragiles**

**Instituer une coordination :**

au niveau des acteurs en sortant des logiques de silos pour optimiser l'action et les coûts induits.

Spécifiquement accompagnement : Enjeu des personnes vieillissantes en situation de handicap et qui ne trouvent pas de solution d'hébergement et de lieux d'accompagnement (notamment pour les personnes avec des troubles de comportement).

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



## Atelier Insertion Sociale et professionnelle:

### APPROCHE PAR LE TERRITOIRE

- \*EHELON EPCI PERTINENT POUR NOUER DES RELATIONS AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES : EXEMPLE VOLET ECONOMIQUE
- \*BESOIN DE MIEUX SE CONNAITRE ENTRE ACTEURS
- \*DESENCLAVEMENT AU NIVEAU DU TRANSPORT ET DES FORMATIONS

### APPROCHE PAR LES PUBLICS et ACC. Adapté

- \*ACC. GLOBAL jeunes déscolarisés
- \*ACC. SOCIAL en amont Insertion pro
- ACC. GENS DU VOYAGE DANS EMPLOI SAISONNIER
- FORMATION ET DISPOSITIFS D'ACCES A L'EMPLOI POUR PUBLIC MIGRANT

### APPROCHE PAR LE DISPOSITIFS

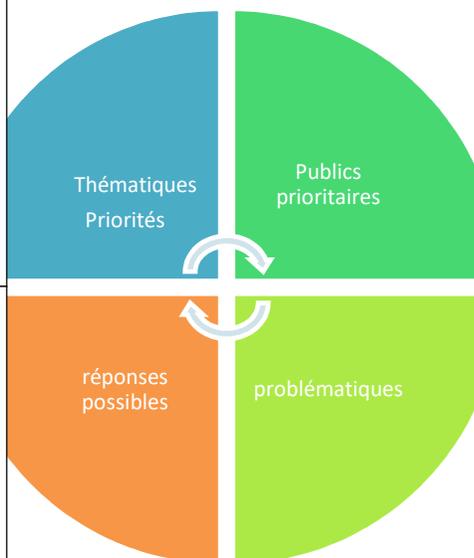
- CHANTIER D'INSERTION
- FORMATION
- MOBILITE
- NUMERIQUE (usages-outils)

- \*BESOIN DE CLARTE POUR LES ENTREPRISES : PROPOSITION DE GUICHET UNIQUE
- \*QUESTIONS DE LA GOUVERNANCE ET DU MAILLAGE TERRITORIAL DANS UNE DEMARCHE GLOBALE ET COORDONNEE

Projet de territoire en partant des besoins  
Partenariat avec les institutions et organismes

ACC. Global mais aussi ACC. Social et Familial

ACC INDIVIDUEL en AMONT du COLLECTIF pour certains publics



### LES ENTREPRISES

- LES PROFESSIONNELS
- LES INSTITUTIONS (Collectivités, services de l'Etat, organismes sociaux, associations, clubs entreprises,...)
- Acteurs du territoire
- Jeunes déscolarisés (en situation de handicap/ protection de l'enfance)
- PERSONNES EN PERTE DE CONFIANCE EN SOI
- GDV

Salariés en fin des 2 ans maxi  
Personnes en difficultés dans le système scolaires  
Tous publics

- \*ENTREPRISES « PERDUES » DANS LA RECHERCHE DE RESSOURCES (trop d'acteurs, dispo complexes ->coût)
- \*BESOIN D'INTER-CONNAISSANCE ENTRE ACTEURS ; \*COMMENT MIEUX ARTICULER LES ACTEURS POUR REPOUDRE AUX BESOINS (USAGERS, ENTREPRISES...)

NOTION D'ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES : NECESSITE DE RETENIR LES PERSONNES QUALIFIEES SUR LE TERRITOIRE, DE DEVELOPPER LES COMMUNES POUR REPOUDRE AUX BESOINS DES HABITANTS ET DES ENTREPRISES, délocaliser les modules de formation.  
BESOIN « D'EXISTER »DANS LE SYSTEME SCOLAIRE  
PAS ACCES à L'ENSEIGNEMENT PRO (IME)  
LIMITE DES DUREES ACC. (ex prev spé à 21 ans))

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Santé:

#### **1. Insuffisance de l'Offre de soins :**

- ✓ Réviser et adapter les mesures d'aides à l'installation pour rendre attractif le Département
- ✓ Soutenir l'exercice médical coordonné et partagé pour favoriser l'accès aux soins (centre de santé, MSP, ...)

##### Exercice médical coordonné et partagé

- Soutien à l'exercice regroupé des professionnels de santé : MSP, centre de santé
- Déploiement Infirmier en Pratique Avancée (IPA) : qualité des soins, coordination des parcours complexes, prescriptions.
- Délégation de tâches : ophtalmologie, chirurgie dentaire, médecine générale

##### Santé publique

- Prévention : permet des actions
- Prise en charge des situations complexes
- Prise en charge des pathologies chroniques

#### **2. Une approche décroisée entre le social / le médico-social / le sanitaire :**

- ✓ Prévention et soins
- Interconnaissance à développer entre les différents champs
- Reconnaissance mutuelle et réciproque
  
- ✓ Structuration du partenariat pour sortir des relations interpersonnelles :
  - Conventonnement à développer
  - Communauté 360 handicap
  - Formations croisées

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Santé:

- ✓ Enjeux : soins / protection de l'enfance :  
- besoin de structuration et d'articulation

### **3. Importance de la territorialisation des actions (réponses en proximité)**

- ✓ Dispositif Handipatient : lien à consolider avec le GHT pour une présence dans les hôpitaux locaux
- ✓ Déploiement des infirmiers ASALEE : suivi des malades chroniques, éducation thérapeutique, détection troubles cognitifs
- ✓ Equipes mobiles : allez vers les territoires, vers les personnes

### **Conclusion :**

La santé dépasse le soin et est beaucoup plus large. Ce sujet concerne l'ensemble des acteurs : prévention et promotion de la santé : CCAS, centres sociaux, associations, institutions.

Pour les territoires, il s'agit de promouvoir des actions de santé, s'approprier les projets, aider à la définition des besoins.

Idée d'action : programme départemental de prévention d'activité physique pour tous les publics.

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



## Atelier Mobilités:

### LES ACTIONS DU SCHÉMA PRÉCÉDENT À POURSUIVRE OU À CONSOLIDER:

- Intégrer la mobilité dans les évaluations sociales,
- Promouvoir des séances de sensibilisation à la prévention routière et d'information sur la mobilité auprès des jeunes, des personnes isolées et des personnes âgées,
- Promouvoir les actions favorisant le déplacement des usagers.

### LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES POSSIBLES AU REGARD DES BESOINS:

Note : S'inspirer des études déjà réalisées car constats très intéressants (Gérontopôle Pays de la Loire, Diagnostic mobilité du Département)

- Améliorer le fonctionnement du réseau de la mobilité du département,
- Développer une offre de mobilités adaptée aux différents publics,
- Développer les transports solidaires et l'accompagnement à la mobilité solidaire,
- Prendre en compte le développement durable dans les mobilités.

### Les priorités pour le territoire :

#### 1. Communiquer sur l'offre existante

L'outil annuaire/répertoire devra pouvoir être accessible sur les 22 points d'accueil de Sarthe Autonomie et aussi à la commission « Mobilité » du CDCA

-la question s'est posée de quel benchmarking possible d'un territoire à l'autre notamment concernant la mobilité => création d'un outil de 50 fiches -posées sur le site de la Préfecture – guide des bonnes pratiques mobilités

=> Amélioration de la communication

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



## Atelier Mobilités:

- Elargir et assouplir l'accès à tout publics
- Nécessité de développer l'accompagnement concret des réponses à la demande, pour les personnes en situation de handicap
- La question des accès selon les publics concernés : pouvoir assouplir / élargir l'accès à certains services pour tous, puisque certains types de publics ne trouvent pas réponse à leurs besoins de transports/déplacements
- pourquoi pas un « référent mobilité » qui puisse être consulté pour accompagner, les services à la mobilité, mais aussi les citoyens
- Non usage d'offres parfois lié à la méconnaissance de l'information, voire à l'absence de culture type « transports en commun » pour les citoyens ruraux. - - -
- Problématique des modalités de l'offre, celles des horaires manquant par exemple
- Action à mener en termes d'apprentissage « amélioré » au sein des auto-école, entre autres

### **2. Améliorer l'offre solidaire existante**

- Manque de solutions réelles et réalistes pour l'accès aux soins, ce qui conduit au renoncement aux soins.
- Importance de l'accompagnement des Personnes Agées (PA).
  - Association « Mobilité 72 », spécialisée dans l'accompagnement des PA du Pays sabolien. 3 véhicules PMR pour environ 80 bénévoles. Gestion quotidienne des appels pour ces transports à la demande, sur un planning, avec une tournée qui se bâtit au fur et à mesure des besoins. Les déplacements sont majoritairement des transports en vue de RDV de santé avec le PSSL. Les courses font partie des déplacements mais dans une moindre mesure. Pas de financement public hormis local et places de parking mis à disposition par la mairie de Sablé.
- attendus/problématiques repérées de Mobilité 72 : refus d'emmener sur Le Mans de manière isolée, puisque la tournée quotidienne permet de profiter à plusieurs personnes âgées (mini collectif) + notion parfois de concurrence de la part des taxis
- Il s'agit, au-delà du déplacement, de répondre à l'isolement, la solitude. Le rôle social de l'action est fort puisque cette mobilité solidaire permet d'entretenir et/ou de créer du lien social en direction de ce public. Action intergénérationnelle du fait du relationnel qui s'instaure entre les bénévoles qui sont « seniors, jeunes retraités » en direction des plus âgés, voire du grand âge .

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### **3. Influencer sur l'amélioration des réseaux**

##### Sécurité

##### Couverture

Absence de transport sur des infra territoires éloignés (ici ex de Luché Pringé ou Marçon).

Les problématiques remontées aux élus : l'empêchement d'accès à l'emploi sur les territoires mal ou non desservis, notamment du fait d'inadéquation des horaires de transports en communs .

La question du déplacement sur infra territoire, plus que du moyen de transport, il s'agit de répondre aux « petits » déplacements nécessaires aux gestes vitaux pour les PA. Existente des offres : AISP ou « ma course sncf » qui est un accompagnement relais entre 2 zones rurales (gare de Montval, trajets de proximité, loisirs et vie locale + livraison) via un parc de véhicule + chauffeur. L'AISP semble être en suspens actuellement...à suivre.

##### Mobilité douces

Tarification : le coût financier reste souvent trop élevé pour un public précaire / ex du renoncement au soin potentiel à venir avec le centre de vaccination grande capacité centralisé au Mans.

#### **4. Proximité des services publics**

Il s'agit de répondre au « droit à se déplacer » pour chacun

outils de coopérations à mettre en œuvre

Carbur'Pera : sur le sud mise en œuvre de conseils : travaux en cours avec l'EPCI sur La Suze pour communication sur le site ad hoc.

-importance de la référence, du conseiller infra territorial par EPCI

-location de véhicule : scooters, voitures, vélos électriques, passage de permis 2 roues, ?

-travail partenarial fort avec la maison France service

=> besoin fort d'améliorer la communication sur l'offre, qui est riche sur cet infra territoire.

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### **5. Gestion/réponse au dernier kilomètre**

Pour le public en situation de handicap, le point noir reste l'accessibilité du « dernier kilomètre » via les transports en commun. Lorsque la personne peut être accompagnée (ex de l'ESAT) à l'accès au véhicule ça peut fonctionner, sinon le coût est un frein principal.

#### **Les perspectives au regard des caractéristiques du territoire:**

##### **1. Communiquer**

Sur l'offre existante

Sur sensibilisation/ Apprentissage

Distorsion entre le mode de déplacement individuel (1 conducteur pour 1 véhicule) et un trafic pourtant conséquent, qui pourrait véhiculer de manière plus collective, le co voiturage, le relais avec la mise en œuvre de points de collecte des personnes ayant besoin d'être emmenées, à l'échelle des routes. A l'échelle des villages, cette action pourrait s'appliquer avec des vélos. Montage d'un dispositif qui puisse garantir la sécurité des personnes, via une plateforme par ex.

Existe en Bretagne (benchmarking)

Création de lignes de relais de co voiturage

Dans les champs de la prévention du vieillissement, relais partagés de campagne de sensibilisation à la prévention routière.

Le co voiturage ou transports partagés : plutôt une évolution culturelle à développer auprès des citoyens. L'approche développement durable est à mettre en avant dans ce type de campagne, même si l'aspect financier ne doit pas être occulté. Avancer par ex le coût réel de la dépense du déplacement individuel.

Augmenter/améliorer la communication sur l'offre

Dans la communication : cibler une pédagogie d'apprentissage de l'existant, en prenant le temps d'explicitier les outils, de sensibilisation aux usages

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



## Atelier Mobilités:

### **2. Elargir et assouplir l'accès à tout publics**

### **3. Améliorer l'offre solidaire existante**

### **4. Influencer sur l'amélioration des réseaux**

#### Sécurité

Couverture : le réseau insuffisamment transversal – lorsque l'on sort des liaisons transports scolaires – idée de prolonger ces lignes ?

#### Mobilité douces

Tarification : Sécurisation d'accès aux véhicules dit « standards » pour éviter le recours aux véhicules de type auto sans permis : pourquoi ne pas faire évoluer la législation qui porte sur le coût fiscal des véhicules afin de les mettre à niveau des coûts fiscaux des véhicules sans permis

### **5. Proximité des services publics/ Coopérations locales/ Bonnes pratiques**

Importance de la question des mises en coopération entre collectivités, sur de l'ingénierie de projet (ex du vélo à transporter tout au long d'un trajet). Le manque de recrutement de bénévoles, comment soutenir les acteurs ? une des réponses repose sur la proximité, Mobilité 72 fonctionne sur la cooptation des bénévoles, anticipation mensuelle de l'établissement du planning de disponibilités des chauffeurs (qui permet la liberté d'implication du bénévole, évitant la contrainte), l'entretien relationnel avec la tenue de temps conviviaux partagés, d'échanges ...) Importance du benchmarking puisque Mobilité 72 s'est inspiré fortement de l'existant sur Château-Gontier. Élément qui rend chaque bénévole acteur/actif du choix de ne pas avoir de salarié dans l'association.

La prise de compétences des collectivités en est une au travers de la LOM. Afin que ce soit bien ce « dernier kilomètre de la proximité » qui peut manquer, alors que les personnes ont réussi à faire beaucoup plus de km, mais ont besoin de cette aide à ce dernier moment du lieu cible. -

### **6. Gestion/réponse au dernier kilomètre**

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

#### **Perspectives au regard des caractéristiques du territoire pour les publics du Département :**

Action 1 : Coordination des acteurs pour la communication

Vis-à-vis des publics

Outils adaptés aux publics (guide de bonnes pratiques ?)

Entre acteurs de la solidarité (sur l'offre existante)

Guide EFOP ?

Répertoire des initiatives

Action 2 : Coordination de l'offre

Accompagnement humain des gens (approche parcours – offre intégrée)

Y compris sur la question des financements / tarifs ?

Action 3 : L'offre solidaire

Transport à la demande (compensation du reste à charge pour des personnes précaires)

Garage solidaire

Développement du covoiturage

Développement de Réso AP

Action 4 : Remonter les propositions aux acteurs concernés

Faciliter les liaisons Le Mans et la périphérie

Ouverture des tarifs réduits à tous les publics précaires

## SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026



### Atelier Mobilités:

Action 5 : Réinvestir les territoires ruraux pour les administrations

Besoin d'un portage politique fort pour aller sur les zones blanches

Redévelopper les permanences des services

Travailler l'aller-vers (services publics, portage de repas, approvisionnement...)

Soutenir les acteurs locaux pour l'offre de portage de repas en zones blanches

Action 6 : Soutenir des stratégies de coopération entre acteurs de mobilité et organisations locales

Coordination des actions entre EPCI

Apport d'ingénierie par le CD

Partage de bonnes pratiques

Formation les secrétaires de mairie pour apporter des réponses de 1er niveau et éviter des déplacements

**SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE  
D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2022-2026**



***Merci de votre collaboration***